

**Avis relatif aux jeux de grattage de La Française des Jeux dénommés
« TAROT DIVINATION », « CASH », « BLACK JACK », « EMERAUDE VS RUBIS »,
« X20 » et « MORPION MAX »**

Le règlement général des jeux de grattage de La Française des Jeux fait le 29 juin 2001 dont la dernière modification a eu lieu le 24 mars 2025 s'applique à l'ensemble des émissions et règlements de jeux cités ci-dessous, ces derniers étant disponibles sur le site www.fdj.fr

Article 1 – Émissions des tickets des jeux

Le règlement particulier du jeu de grattage dénommé « TAROT DIVINATION » fait le 10 décembre 2025 s'applique à l'émission n° 01 du jeu « TAROT DIVINATION » ayant le code jeu 869, dont la diffusion sera effectuée en principe à compter du lundi 02 mars 2026.

Le règlement particulier du jeu de grattage dénommé « CASH » fait le 16 septembre 2021 s'applique à l'émission n° 08 du jeu « CASH » ayant le code jeu 140 dont la diffusion sera effectuée en principe à compter du lundi 02 mars 2026.

Le règlement particulier du jeu de grattage dénommé « BLACK JACK » fait le 8 novembre 2017 et modifié le 23 décembre 2019 s'applique à l'émission n° 12 du jeu « BLACK JACK » ayant le code jeu 647, dont la diffusion sera effectuée en principe à compter du lundi 02 mars 2026.

Le règlement particulier du jeu de grattage dénommé « EMERAUDE VS RUBIS » fait le 22 janvier 2026 s'applique à l'émission n° 01 du jeu « EMERAUDE VS RUBIS » ayant le code jeu 870, dont la diffusion sera effectuée en principe à compter du lundi 30 mars 2026.

Article 2 – Forclusions des émissions des tickets des jeux

L'émission n° 04, code jeu 148 des tickets du jeu « X20 » est clôturée le dimanche 1^{er} mars 2026.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au mardi 31 mars 2026 inclus.

**Article 3 – Forclusions des émissions des tickets des jeux
et résiliation du règlement de jeu**

L'émission n° 01, code jeu 868 des tickets du jeu « MORPION MAX » est clôturée le dimanche 29 mars 2026.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au mardi 28 avril 2026 inclus.

Le règlement particulier du jeu « MORPION MAX » fait le 22 septembre 2025 est résilié à compter du 29 avril 2026.

Fait le 27 février 2026,

Par délégation de la Présidente-directrice générale de La Française des Jeux,

V. DANO